



Païement des honoraires du gestionnaire d'une location

Par **goofyto8**, le **30/10/2014** à **10:44**

Bonjour,
Avant de verser le loyer perçu au propriétaire, le gstonnaire mandaté d'un bien locatif, déduit le montant de ses honoraires et commissions du loyer versé par le locataire.
Mais dans le cas où le locataire ne paye plus pendant plusieurs mois, le gestionnaire est-il en droit de réclamer, malgré tout, en se tournant vers le propriétaire, les honoraires de gestion ?
Même si, commercialement, ce comportement paraît abusif.

Par **Lag0**, le **30/10/2014** à **14:12**

Bonjour,
Voir le mandat !